



## TABLEAU SYNTHÈSE Rédaction du mémoire et de la thèse

### RÈGLES DE PRÉSENTATION MATÉRIELLE

GABARITS DE RÉDACTION	Étape	Consignes	Choisissez votre gabarit
	À savoir avant de commencer la rédaction du mémoire ou de la thèse	<p>La FESP met à votre disposition des gabarits de rédaction intégrant les différentes règles de présentation que vous devez respecter dans la rédaction de votre mémoire ou de votre thèse.</p> <p>Choisissez le gabarit qui correspond le mieux à votre situation et au type de rédaction que vous souhaitez entreprendre</p> <p>Conseil : Utilisez le gabarit dès le début de votre rédaction.</p>	Disponibles sur le site web de la FESP sur la page <a href="#">Outils de synthèse et langue de rédaction</a>

POLICES DE RÉDACTION	Étape	Consignes
	À savoir avant de commencer la rédaction du mémoire ou de la thèse	<p>La FESP accepte les polices de rédaction suivantes :</p> <p><b>Microsoft Word, OpenOffice et LibreOffice</b></p> <p>Arial, Arial Narrow, Arial Unicode MS, Bookman Old Style, Garamond (Microsoft Word seulement), Lucida Bright*, Overpass, STIX Two, Times New Roman, Verdana</p> <p><b>LaTeX</b></p> <p>Computer Modern (ou ses variantes tel que Latin Modern ou CM Super), Police PostScript: Helvetica, Times et Palatino (disponible dans le paquetage PSNFSS), Lucida Bright*, STIX Two, Toute autre police permise pour les logiciels de traitement de texte, par le biais de LuaLaTeX</p>

POLICES DE RÉDACTION	Étape	Consignes
		<p><b>Important</b> : Informer la FESP, si vous devez utiliser une autre police.</p> <p>* Obtenir les polices Lucida : La Bibliothèque de l'Université Laval détient une licence d'utilisation des polices Lucida (<a href="https://tuq.org/store/lucida/index.html">https://tuq.org/store/lucida/index.html</a>). Les étudiants et le personnel de l'Université peuvent s'en procurer une copie gratuitement en écrivant à <a href="mailto:lucida@bibl.ulaval.ca">lucida@bibl.ulaval.ca</a></p>
		<p>Les tailles de caractères suivantes sont acceptées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Texte régulier: 10 à 12 points</li> <li>• Notes de bas de page: minimum de 8 points</li> </ul>

FORMAT DE PAGE, MARGE, INTERLIGNE ET PAGINATION	Consignes
	<p><b>Formats de page autorisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lettre nord-américain</li> <li>• International A4 est seulement accepté dans le cas d'une cotutelle de thèse</li> </ul>
	<p><b>Marge</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Texte justifié</li> <li>• Haut et bas: 25 mm</li> <li>• Gauche et droite: 30 mm</li> </ul>
	<p><b>Interligne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Corps du texte: 1,5</li> <li>• Entre les paragraphes: double espacement</li> <li>• Table des matières: 1,0</li> <li>• Liste des figures: 1,0</li> <li>• Liste des illustrations: 1,0</li> <li>• Liste des tableaux: 1,0</li> <li>• Sommaires de chapitre: 1,0</li> <li>• Énumérations: 1,0</li> <li>• Notes de bas de page: 1,0</li> <li>• Bibliographie ou liste des ouvrages cités: 1,0</li> <li>• Annexes: 1,0</li> <li>• Index 1,0</li> </ul>

<b>FORMAT DE PAGE, MARGE, INTERLIGNE ET PAGINATION</b>	<b>Consignes</b>
	<b>Pagination</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Placer le numéro de page en bas au centre, à 10 mm du bord inférieur de la page</li> <li>Toutes les pages doivent être calculées dans la numérotation, dans le format spécifié.</li> </ul>

<b>Consignes générales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présenter les parties du mémoire ou de la thèse dans l'ordre précis ci-dessous indiqué</li> <li>Suivre les consignes correspondant à chaque partie</li> <li>Commencer chaque partie du mémoire ou de la thèse par une nouvelle page</li> <li>Éviter d'insérer des pages blanches entre les parties afin de faciliter la lecture à l'écran</li> </ul>
----------------------------	---

<b>Ordre des parties du mémoire ou de la thèse</b>		<b>Consignes particulières</b>	<b>Pagination</b>
PAGES LIMINAIRES	1. Page de titre	<ul style="list-style-type: none"> <li>La préparation de la page de titre doit être conforme aux règles de la FESP (voir gabarits)</li> <li>Si le mémoire ou la thèse est rédigé dans une autre langue que le français : Le titre du mémoire ou de la thèse doit être écrit dans la langue de rédaction, mais les autres éléments de la page de titre doivent être rédigés en français.</li> </ul>	Ne pas paginer
	2. Résumés du mémoire ou de la thèse	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le résumé écrit en français.</li> <li>Longueur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 300 mots au maximum pour le mémoire</li> <li>- 700 mots au maximum pour la thèse.</li> </ul> </li> <li>Pour assurer une plus grande visibilité dans les banques de données internationales, il est recommandé d'inclure un résumé en</li> </ul>	Pagination en chiffres romains  Le résumé correspond à la page ii

Ordre des parties de la thèse ou du mémoire	Consignes particulières	Pagination
	<p>anglais à la suite du résumé en français.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Chacun des résumés doit être sur une page distincte.</li> </ul>	
3. Table des matières	<ul style="list-style-type: none"> <li>Générer la table de matière automatiquement par les fonctionnalités de votre logiciel de traitement de texte et inclure, au besoin, les listes des tableaux, des schémas, des figures, des sigles, des abréviations, etc.</li> </ul>	
4. Listes (figures, illustrations, abréviations, etc.)		
5. Dédicaces, épigraphe (s'il y a lieu)		
6. Remerciements		
7. Avant-propos obligatoire	<p>L'avant-propos est obligatoire. Il comporte une ou deux parties, selon le type de mémoire ou de thèse.</p> <p>1. La première partie est obligatoire pour tous et contient la déclaration sur l'utilisation de l'IA générative.</p> <p>2. La deuxième est obligatoire pour les mémoires et thèses par articles et de type mixte ainsi que pour la thèse par dossier ordonné. Cette partie contient des renseignements sur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'état de préparation du manuscrit de l'article intégré, ou sa date de soumission, d'acceptation ou de publication,</li> <li>Les modifications entre la version intégrée de l'article et sa version publiée, s'il y a lieu,</li> <li>Votre statut d'auteur (premier ou copremier auteur ou, exceptionnellement, coauteur).</li> <li>Votre rôle exact dans la préparation de cet article et celui des coauteurs.</li> </ul>	

Ordre des parties de la thèse ou du mémoire	Consignes particulières	Pagination
CORPS DU MÉMOIRE OU DE LA THÈSE	<p>8. Introduction, chapitres, conclusion</p> <p>Chacune des sections (introduction, chapitre, conclusion) du corps du mémoire ou de la thèse doit débiter sur une nouvelle page.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Introduction</b></li> </ul> <p>L'introduction ne doit pas être identifiée comme un chapitre. Elle doit être paginée. Elle doit correspondre à la page 1.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Chapitres</b></li> </ul> <p>(obligatoirement numérotés : chapitre1 + titre, chapitre 2 + titre, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Conclusion</b></li> </ul> <p>La conclusion ne doit pas être identifiée comme un chapitre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Insertion d'articles</b></li> </ul> <p>Lorsqu'il s'agit d'un mémoire ou d'une thèse avec insertion d'articles, chaque article fait l'objet d'un chapitre distinct et doit contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le titre original de l'article</li> <li>- Un résumé en français d'un maximum de 150 mots</li> <li>- Un résumé dans la langue de rédaction du document, si autre que le français. Ces deux résumés doivent apparaître dans la table des matières au même titre que les autres sections du chapitre concerné.</li> <li>- Les références</li> </ul> <p><b>Important</b></p> <p>Le format de l'article est adapté à la facture générale du mémoire ou de la thèse.</p> <p>L'introduction et la conclusion du mémoire ou de la thèse font ressortir la cohérence de la démarche.</p> <p>Voir l'<a href="#">Aide-mémoire pour l'intégration d'article</a></p> <p>Section du site <a href="#">Règles de présentation</a></p>	<p>Pagination continue en chiffres arabes obligatoire (y compris lorsqu'il y a intégration d'articles) et se poursuit dans les pages qui suivent la conclusion (bibliographie, annexes, etc.)</p>

Ordre des parties de la thèse ou du mémoire	Consignes particulières	Pagination	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Citations</b></li> </ul> <p>Mettre les <u>citations courtes</u> entre guillemets « »</p> <p>Pour les <u>citations longues</u> (plus de 5 lignes)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- paragraphe distinct</li> <li>- interligne 1,0</li> <li>- mise en retrait de 10 mm à gauche et à droite</li> <li>- sans guillemets ni italique</li> </ul>	
BIBLIOGRAPHIE		La FESP ne recommande pas un style bibliographique en particulier. Le choix du style bibliographique se fait en fonction des normes en vigueur dans le domaine d'études.	
ANNEXE		<p>Selon les disciplines, les annexes peuvent être placées avant la bibliographie.</p> <p>Il n'est pas permis de reproduire intégralement une publication (articles, acte de colloque, chapitre de livre, etc.) en annexe du mémoire ou de la thèse, sans l'autorisation de l'auteur.</p> <p>Une bonne pratique consiste plutôt à inclure la référence bibliographique de la publication.</p>	
Le mémoire et la thèse ne contiennent aucune signature ni information personnelle (numéro de téléphone, adresse, etc.), ni certificat du CERUL.			